



SERVICE D'INFRASTRUCTURE
DE LA DEFENSE NORD EST
Unité de Soutien d'Infrastructure de la
Défense de Lille
BASE DE DEFENSE DE LILLE/FORT
SAINT-SAUVEUR
CS 70100 – 59001 LILLE CEDEX



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (C.C.T.P.) LOT 2 GROS ŒUVRE

Maître de l'ouvrage

ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

**SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE NORD EST
UNITE DE SOUTIEN D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE DE LILLE**

Objet de la consultation

**DOUAI (59) – Quartier CORBINEAU
Couverture et isolation du bâtiment 0052**

SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE



ARTICLE 1 TRAVAUX PRELIMINAIRE 3

1.1	CALENDRIER D'EXECUTION	3
1.2	FICHES TECHNIQUES/ECHANTILLONS A FOURNIR AVANT TRAVAUX	3
1.3	DOE/CERTIFICATS	3
1.4	NETTOYAGE/REPLI DE CHANTIER	3

ARTICLE 2 DEFINITION DES TRAVAUX 3

2.1	DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX	3
2.2	TRAVAUX DE DEMOLITION/DECONSTRUCTION	4
2.2.1	<i>Démolition du pont</i>	4
2.2.2	<i>Transformation sommaire de locaux</i>	4
2.3	TRAVAUX DES LOCAUX 005 ET 015	5
2.3.1	<i>Travaux de reprises murs/sols</i>	5
2.3.2	<i>Etanchéité des locaux</i>	5
2.3.3	<i>Réseaux EU/Caniveaux/Réservations</i>	5
2.3.4	<i>Revêtement de sol céramique</i>	6
2.3.5	<i>Faïences locaux 005 et 015</i>	6
2.3.6	<i>Sols existants des locaux communs 005 et 015</i>	6
2.4	TRAVAUX DE MENUISERIE	7
2.4.1	<i>Portes locaux 005 et 015 toilettes/douches</i>	7
2.4.2	<i>Portes d'accès locaux 005/006/015 et 011</i>	7
2.4.3	<i>Portes locaux 003/007</i>	8
2.4.4	<i>Porte TGBT</i>	8
2.4.5	<i>Étage Fenêtres</i>	8
2.4.6	<i>Organigramme des clés</i>	8
2.5	TRAVAUX DE PLAFOND	8
2.6	TRAVAUX DIVERS	9
2.7	TRAVAUX DE PEINTURE	9
2.7.1	<i>Plafonds/murs</i>	9
2.7.2	<i>Sols</i>	10
2.8	TRAVAUX DE NETTOYAGE	10

ARTICLE 1 TRAVAUX PRELIMINAIRE

1.1 Calendrier d'exécution

Le titulaire du marché devra se soumettre au calendrier d'exécution visé par le RPA.

Le délai de travaux du présent lot est de 2 mois. Pour cela, l'entrepreneur dispose de 2 mois de préparation pour faire sa commande de matériel/matériaux. Il ne sera fait aucune tolérance supplémentaire dans les délais de travaux.

1.2 Fiches techniques/échantillons à fournir avant travaux

L'entrepreneur devra fournir toutes les fiches techniques pour visa ou acceptation du maître d'œuvre pendant les 2 mois de préparation :

- Menuiserie, peintures, peinture anti corrosion....

1.3 DOE/Certificats

L'entrepreneur devra fournir en fin de travaux

- Un « Dossier des Ouvrages Exécutés » sur clé USB comprenant les fiches techniques de tous le matériels posés, les plans de recollement....

1.4 Nettoyage/repli de chantier

L'entrepreneur devra le repliement des installations de chantier et un nettoyage final et parfait de toute la zone de ses travaux.

ARTICLE 2 DEFINITION DES TRAVAUX

2.1 Description sommaire des travaux

L'entrepreneur devra :

- les démolitions et les déposes,
- Création de cloisons ;
- Création et comblement de baies ;
- Pose Faïences ;
- Pose Carrelages ;
- Remplacement de menuiseries ;
- Les travaux de revêtements muraux et de peinture,
- La collecte et l'évacuation des déchets pour l'ensemble de ses travaux ;
- La remise en état des lieux ;
- Le repli des installations de chantier ;
- Un nettoyage final.

Les travaux porteront sur l'état futur détaillé sur les plans annexes

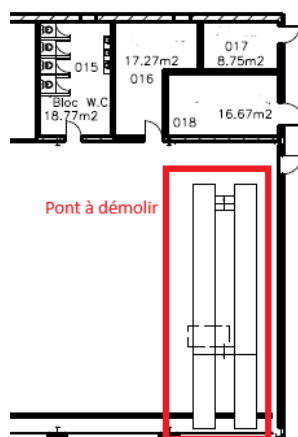
2.2 Travaux de démolition/déconstruction

2.2.1 Démolition du pont

Le pont de l'atelier sera rasé et déblai évacué.

Il appartiendra à l'entrepreneur d'évaluer l'importance et la nature des travaux de déconstruction, et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter les inconvénients que pourrait engendrer son intervention sur les ouvrages situés dans la zone de travail.

Le titulaire devra combler la fosse du pont avec du béton armé, la structure porteuse sera dimensionnée pour recevoir un engin de 40tonnes. Finition identique à la dalle existante de l'atelier.



2.2.2 Transformation sommaire de locaux

Des locaux du RDC et de l'étage subiront des transformations, l'entrepreneur doit prendre référence au plan futur du présent marché. (Annexe 3)

- RDC locaux 005 et 015 ;
- RDC locaux 010 et 011 Ouverture de baie ;
- Étage transformation sommaire locaux 005/006/007/008/009

Le comblement des baies sera identique au mur existant.

Les cloisons des toilettes et douches seront toute hauteur, reprise sur cloisons existantes avec des matériaux identiques.

Limites de prestation :

- Le présent lot 2 fera la dépollution et le retrait de tous les matériels/matériaux (WC, receveurs, lavabos, portes, fenêtres...) il est convenu ici que le retrait des plafonds suspendu de l'étage est effectué par le lot 1 couverture.
- Le lot 3 plomberie fera la neutralisation et dépollution de tous les réseaux EF/EC.
- Le lot 4 Electricité fera la consignation et dépollution de tous les réseaux électriques.

2.2.2.1 Comblement de baie :

Toutes les baies identifiées ci-dessous seront comblées par de l'aggloméré creux ou matériaux adaptés au support existant :

- RDC local 002 ; 2Unités retrait des portes/bâtis inclus
 - RDC local 003 ; 1U retrait de porte/bâtis inclus
 - RDC local 011 ; 1U retrait des doubles vantaux/bâtis inclus
 - RDC local 012 ; 1U retrait porte/bâtis inclus
 - Étage locaux 005/006/008 et 009 ; 6U retrait portes/fenêtres bâtis inclus
- Finition enduit ciment lisse de part et d'autre des comblements.

- Modification des ouvertures des cinq (5) ventilations diamètre 500mm du RDC, Les moteurs ventilations seront évacués et création d'entrée d'air 500*100mm, des grilles de ventilation aluminium seront posées de part et d'autre de ces entrées d'air.

2.2.2.2 Création de baie :

Toutes les murs identifiés ci-dessous seront ouverts :

- RDC entre locaux 002 et 003 ; 1U environ 2*2m (ouverture identique au local 008)
 - RDC entre locaux 010 et 011 ; 1U environ 2*2m (ouverture identique au local 008)
- Reprise et finition identique aux matériaux existants.

Ces murs sont supposés être des murs porteurs, l'entrepreneur devra étudier/dimensionner les reprises de charge et créer des renforts adapter à la structure.

2.3 Travaux des locaux 005 et 015

2.3.1 Travaux de reprises murs/sols

L'entrepreneur devra :

- le retrait de toute la faïence existante ;
- les sols et les receveurs des douches ;
- les socles des toilettes ;
- les portes et les bâtis aciers...

Les toilettes et douches seront isolés par des cloisons toutes hauteurs, en façades et les cloisonnements, le matériau sera identique à l'existant.

Les sols seront repris pour acquérir une surface de pose pour le carrelage. Il sera identifié, une pente dans les douches pour les eaux vers les caniveaux Inox.

2.3.2 Etanchéité des locaux

L'entrepreneur aura à sa charge la réalisation de l'étanchéité dans les locaux sanitaires 005 et 015 (murs et sols).

Les sols et murs des locaux recevront un système d'étanchéité liquide, sans solvant, formant après durcissement une membrane adhérente étanche, souple et résistante à la fissuration du support.

2.3.3 Réseaux EU/Caniveaux/Réservations

Douches : Fourniture et pose d'une évacuation des eaux sous forme d'un caniveau à fente en inox du DN minimum 60mm et d'un siphon de sol débouchable par le dessus avec un panier, raccordé à la descente à créer.

Toilettes : Création de réseaux EU et raccordement aux réseaux existants. L'ensemble réservation et réseaux sont à la charge du présent marché.

Le titulaire est chargé du carottage de toutes les réservations pour le plombier (VMC, sorties toilettes, douches...). Les attentes dans les sols de tous diamètres seront femelles.

2.3.4 Revêtement de sol céramique

Les carreaux devront comporter la marque NF- Classement UPEC. Aucune dérogation aux dispositions des normes correspondantes ne sera admise.

Le mortier de pose des carrelages scellés sera conforme à l'article 4.5 du DTU 52.1 (NF P61-202).

Fourniture et la pose de carreaux de grès cérame fin vitrifié, groupe B1, faisant l'objet de la certification " NF.

Le carrelage sera collé sur la reprise des sols. Un primaire d'accrochage sera réalisé au préalable, le produit utilisé sera à soumettre au maître d'œuvre pour validation.

Caractéristiques :

- Classement : U4, P4, E3, C2
- Format: 30*30cm (20*20 accepté pour faciliter la pose)
- Qualité: premier choix
- Aspect de surface: lisse dans les toilettes et R11 dans les douches
- Nuance: Mini 3 nuances au choix du maître d'œuvre
- Coloris: Mini 20 coloris à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre. Aspect brillant minimum 20%.
- Plinthes de caractéristiques identiques à celles des carreaux, de type droit à bords ronds, de hauteur de 7 cm.
- Joints réalisés à base de mortier de rejointoiement hydrofugé,
- Finition au droit des sols existants

Localisation : Douches et toilettes

2.3.5 Faïences locaux 005 et 015

Les faïences actuelles seront déposées pour faire place à une nouvelle faïence toute hauteur.

Départ de la faïence au sol (sans plinthe) pour les douches et toilettes

- dépose de la faïence actuelle ;
- hydrofuge selon l'article 1.3.1 ;
- Fourniture et pose de faïences émaillée, groupe 3, faisant l'objet de la certification « NF ». La faïence sera posée :

Toute hauteur sur les murs des douches et des toilettes

Et à hauteur de 1.80m de la plinthe existante sur les murs des lavabos, des urinoirs, vidoirs, machines.

La pose est estimée à 40m² pour les deux locaux

Caractéristiques :

- Format : 20*20cm (tout format accepté)
- Épaisseur: 6 mm
- Qualité: premier choix
- Aspect de surface: lisse
- Coloris au choix du maître + pose d'une frise décorative sur toute la longueur
- Finition par baguette inox
- Joints réalisés à base de mortier de rejointoiement hydrofugé.

Les plinthes et sols des locaux communs (005 et 015) seront conservées.

2.3.6 Sols existants des locaux communs 005 et 015

Afin de rendre propre et esthétique les locaux sanitaires :

L'entrepreneur devra un décapage (grattage, ponçage et polissage) du sol et des plinthes pour éliminer tarte, calcaire et toutes traces sur les sols et plinthes.

Localisation : toutes les surfaces qui exclus les zones douches et toilettes (nouveau sol)
Il est mentionné ici, les reprises parfaites en finition sur l'ajustage de l'ancien carrelage avec le nouveau.
(Douche/toilettes et espace commun)

2.4 Travaux de menuiserie

Les portes seront équipées de butée. Les articles de quincaillerie seront de marques notoirement connues pour leurs qualités (robustes) et posséderont au moins la marque de qualité NF. Q

Toutes les portes identifiées ci-dessous seront remplacées :

- RDC Portes Douches et toilettes ; 6Unités
- RDC Portes accès 005 et 015 ; 2U
- RDC Porte accès 003 ; 1U
- RDC Porte accès 007 ; 2U
- Étage Portes accès 006/011 futur ; 2U
- RDC porte Ext local 018 Transformateur ; 1U

Toutes les fenêtres identifiées ci-dessous seront remplacés :

- Étage fenêtres ; 18U

La dépose des portes et des fenêtres à remplacer est à la charge du présent lot.

2.4.1 Portes locaux 005 et 015 toilettes/douches

Ces portes auront les caractéristiques suivantes :

- À âme pleine
- Largeur de passage : environ 83 cm
- Épaisseur finie : 40mm,
- Butée de sol,
- Poignée et plaque de protection en aluminium anodisé
- Verrou à condamnation intérieur et dé-condamnation extérieur
- 3 paumelles minimum
- État de surface : pré-peinture appliquée en usine conformément aux prescriptions de la NF P 23-501,

Localisation : Portes toilettes et douches (ouvrant poussant gauche) 6U

2.4.2 Portes d'accès locaux 005/006/015 et 011

Ces portes auront les caractéristiques suivantes :

- À âme pleine en panneaux de particules agglomérées,
- Largeur de passage : 83 cm
- Huisserie : cadre en bois exotique,
- Épaisseur finie : 40mm,
- Habillage deux faces contre-plaqué en okoumé,
- Butée de sol,
- Poignée et plaque de protection en aluminium anodisé
- Serrure à barillet 3 clés à fournir
- Mise en place de plaques de propreté inox (les 2 faces)
- 3 paumelles minimum
- État de surface : pré-peinture appliquée en usine conformément aux prescriptions de la NF P 23-501,

Localisation : Porte accès 005/006/015/011 (4U)

Signalétique

Le titulaire posera sur les portes 005/015 des signalétiques Femmes/Hommes

2.4.3 Portes locaux 003/007

L'entrepreneur devra le remplacement des portes du local 007 et 003 (3Unités)

- Démontage soigné de l'ouvrant et bâti et évacuation ;
- Fourniture et pose de portes aluminium, sens d'ouverture à identifier pendant la période de préparation ;
- Calfeutrement, habillage et finition seront parfaits ;
- Barre anti-panique robuste pour les portes local 007 ;
- Butée de porte inclus ;
- 4 paumelles minimum ;
- Ferme porte robuste sur toutes les portes ;
- Deux vantaux pour la porte du local 003 et crémone pompier sur un vantail

2.4.4 Porte TGBT

Le local 018 transformateur sera remplacée.

Porte local technique transformateur répondant à la norme HN-64-S34, tôle acier galvanisée et traitement thermo-laquage, serrure agréée EDF et type anti panique, grille de ventilation haute et basse.

- Panneau en tôle pliées en 15/10ème avec des raidisseurs ;
- Ferme porte robuste.

La dépose et la pose sera en coordination avec le lot 4 Électricité (travaux TGBT).

2.4.5 Étage Fenêtres

La dépose des fenêtres est à la charge du présent lot.

Fourniture et pose de 17 fenêtres (1 vantail + oscillant-battant) et deux fenêtres fixes (escalier)

- Fenêtre PVC blanc parclores arrondies, gamme PVC 70mm 5 chambres, châssis et dormant conforme aux critères thermiques ;
- Vitrage 4/16/4 ;
- Entrée d'air sur ouvrant 45m³/h ;
- Ouvrant intérieur ;
- Classification AEV minimum A*2 E*4 V*A2

Caractéristiques quincaillerie :

Poignet robuste blanche.

2.4.6 Organigramme des clés

L'entrepreneur devra le remplacement de tous les barillet des portes de l'étage. Chaque barillet sera équipé de trois (3) clés et un jeu de 4 clés PASS général.

Toutes les portes remplacées au RDC s'ouvriront avec le PASS général de l'étage.

2.5 Travaux de plafond

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose d'un plafond suspendu dans les locaux désignés ci-dessous

Les matériaux utilisés seront tous sous avis technique ou produits certifiés, choisis en fonction de leur destination.

Les plafonds suspendus auront les caractéristiques suivantes:

- le classement au feu des dalles sera minimum A2
- dalles posées sur une ossature apparente laquée blanche en « T » de 24 mm,
- dimensions dalles 600 x 600 x 22 mm,
- les dalles seront à « bords feuillurés »,
- résistance à l'humidité : 95 % RH,
- réflexion de la lumière 85 %.

Localisation : Étage locaux 005 à 018 soit environ 225m²

Il est rappelé ici que la pose d'un plafond suspendu est autoportée, la nouvelle ossature sera fixée sur la charpente métallique du bâtiment. Tous dégâts occasionnés sur la nouvelle toiture isolante seront à la charge du présent lot.

2.6 Travaux divers

Escalier atelier :

Les nez de marche des deux escaliers employés pour l'accès à l'étage seront repris par la fourniture et pose d'angle anti-dérapant fixés mécaniquement.

Garde-corps de l'étage :

Les gardes corps existant seront renforcés par la pose de meneaux en acier dans le milieu de chaque garde-corps.

La fixation au sol des garde-corps sera reprise par une fixation type scellement chimique.

2.7 Travaux de peinture

2.7.1 Plafonds/murs

Tous les bureaux Étages de 005 à 018, les locaux 005/015 du RDC et les façades atelier et bureaux seront rénovés, l'entrepreneur devra :

- la préparation des murs/plafonds comme décrit dans le DTU 59 ;
- un aspect principalement sur blanc mat.

Les façades à rénovées sont estimées à 500m²

S1	<u>NATURE DU SYSTEME</u> : Peinture alkyde	
	<u>ASPECT</u> : Satiné brillant	
	<u>QUALITE DE FINITION</u> : A	
<u>SUBJECTILE NEUFS</u> : Bois rabotés (traité fongicide et insecticide) ou pré-peints		
<u>SUBJECTILES ANCIENS</u> : Ancien revêtement de peinture ou lasure sur support bois		
TRAVAUX A REALISER		PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires et d'apprêts</u> <i>sur fonds neufs</i> <i>sur fonds anciens</i>		<i>Cf tableaux 14 du DTU 59.1</i> <i>Cf tableau 22 du DTU 59.1</i>
<u>Travaux de peinture</u> <i>Couche intermédiaire</i> <i>Couche de finition</i>		<i>Peinture alkyde en solution</i>
Localisation : Portes bois*, bâtis – coffres et ouvrages divers bois		

S 2	<u>NATURE DU SYSTEME</u> : Peinture alkyde	
	<u>ASPECT</u> : Brillant	
	<u>QUALITE DE FINITION</u> : A	
<u>SUBJECTILES NEUFS</u> : Métaux ferrières, pré-peints (par couche primaire)		
<u>SUBJECTILES ANCIENS</u> : Métaux ferrières recouverts par une ancienne peinture		
<u>TRAVAUX A REALISER</u>		<u>PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS</u>
<u>Travaux préparatoires et d'apprêt</u> • <i>sur fonds neufs</i> • <i>sur fonds anciens</i>		• <i>Cf tableau 17 du DTU 59.1</i> • <i>Cf tableau 23 du DTU 59.1</i>
<u>Travaux de peinture</u> • <i>Couche intermédiaire</i> • <i>Couche de finition</i>		• <i>Peinture alkyde en solution</i>
<u>Localisation</u> : radiateurs, canalisations, garde-corps , portes aciers, métal déployé, ouvrages divers métalliques suivant localisation de la façade de l'atelier		

S3	<u>NATURE DU SYSTEME</u> : Peinture intérieure en phase aqueuse <u>ASPECT</u> : Satiné mat - Poché fin <u>QUALITE DE FINITION</u> : A	
<u>SUBJECTILE NEUFS</u> : Béton de parement / Enduit de liant hydraulique taloché / Fibres de bois agglomérées au ciment / blocs de béton bruts / Plaque de plâtre à épiderme cartonné <u>SUBJECTILES ANCIENS</u> : Revêtements de peinture, sur support à base de liant hydraulique, plâtre.		
TRAVAUX A REALISER		PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires et d'apprêts</u> • <i>sur fonds neufs</i> • <i>sur fonds anciens</i>		• <i>Cf tableaux 3, 4, 5, 9 ou 12 du DTU 59.1</i> • <i>Cf tableau 22 du DTU 59.1</i>
<u>Travaux de peinture</u> • <i>Couche intermédiaire</i> • <i>Couche de finition</i>		• <i>Peinture à base de copolymères en dispersion (F.I Cl.7b2)</i>
Localisation : plafonds, murs et intérieur placards...		

2.7.2 Sols

Les sols des bureaux de l'étage de 005 à 018 estimé à 225m² recevront une peinture en résine époxy pour sol industriel RAL 7047 ou 7046 selon le choix validé en période de préparation.

Caractéristique :

- sans solvant ;
- Résine et durcisseur ;
- anti dérapant.

Il est fait remarque ici que certains bureaux sont équipés de revêtements à débarrasser, la préparation des sols avant la pose de la résine est comprise dans la prestation.

2.8 Travaux de nettoyage

L'entrepreneur devra le repliement des installations de chantier et un nettoyage final de toute les zones de travaux.

Pour ce qui concerne le nettoyage final avant réception, l'entrepreneur devra :

Un parfait nettoyage de tout le bâtiment intérieur.

Le niveau de nettoyage sera tel qu'il ne nécessitera pas de nettoyage ultérieur.

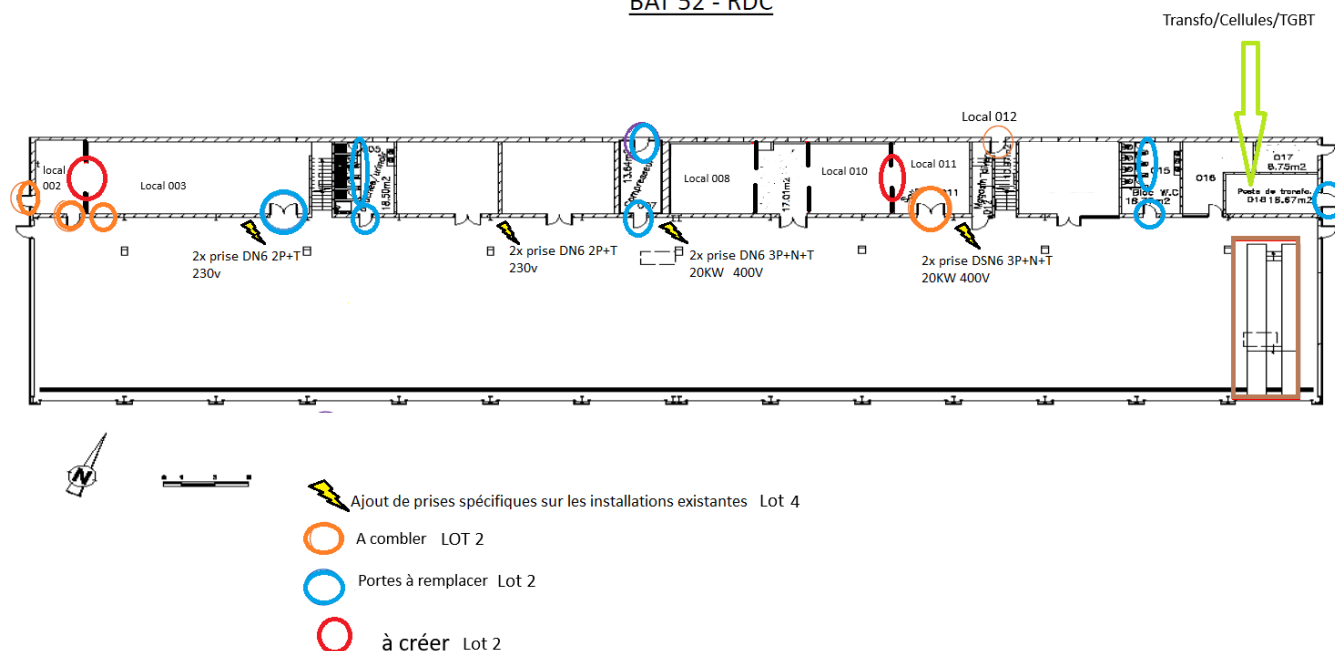
Le nettoyage parfait dès la fin des travaux concerne les prestations suivantes :

- le nettoyage des sols, bureaux, atelier, locaux divers ;

- le nettoyage des sanitaires.

L'entrepreneur devra cette réalisation avant la réalisation des OPR (Operations Préalables à la Réception).

Réaménagement intérieur BAT 52 - RDC



Réaménagement intérieur BAT 52 – 1^{er} étage

